



Régie départementale du train du Montenvers
Hôtel du Département
1, avenue d'Albigny
74041 ANNECY Cedex

Annecy, le 26 février 2026

ARRETE N° RTM-2026-01

Délégation à M. Martial SADDIER
1^{er} Vice-Président de la Régie départementale du Train du Montenvers

Le Président de la Régie départementale du train du Montenvers

VU le Code général des collectivités territoriales en ses dispositions relatives aux régies ;

VU les statuts modifiés de la Régie départementale du Train du Montenvers approuvés par délibération CD-2026-023 le 12 janvier 2026 par l'assemblée départementale ;

VU la délibération n° CA-RTM-2026-01 du 28 janvier 2026, portant élection de M. Daniel DEPLANTE en qualité de Président de la Régie départementale du Train du Montenvers,

Vu la délibération n° CA-RTM-2026-02 du 28 janvier 2026, portant élection de M. Martial SADDIER en qualité de 1^{er} Vice-Président de la Régie départementale du Train du Montenvers,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Conformément aux dispositions des articles L5721-2 et L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 5.2.4 des statuts de la Régie visés ci-dessus, délégation est donnée à **M. Martial SADDIER** 1^{er} Vice-Président de la Régie départementale du Train du Montenvers à l'effet d'exercer sous la surveillance et la responsabilité du Président de la Régie, les attributions relevant des prérogatives du Président pour les matières suivantes :

- Délégation générale,
- Administration générale,

Et signer les pièces y afférentes

ARTICLE 2 :

M. le Directeur de la Régie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Martial SADDIER, 1^{er} Vice-Président de la Régie départementale du Train du Montenvers et publié sur le site internet du Conseil Département de Haute Savoie.

**Arrêté déposé en Préfecture
le**

Ainsi fait et arrêté,
Pour extrait conforme,

**Publié et certifié exécutoire
le**

**Le Président de la Régie départementale du
Train du Montenvers**



Daniel DEPLANTE

Notifié à M. Martial SADDIER le :

**Le 1^{er} Vice-Président de la Régie départementale du
Train du Montenvers**



Martial SADDIER